

HONORAIRES DE LOCATION

LA LOCATION		
	Propriétaire	Locataire
<p>➤ Bail type loi « Alur » (habitation principale, meublée ou vide)</p> <p>- Honoraires afférents aux visites, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Studio / T1 • Appartement • Maison 	Plafonnés à 550 € TTC	Plafonnés à 550 € TTC
	7€ TTC/m2	7€ TTC/m2
	5€ TTC/m2	5€ TTC/m2
	4€ TTC/m2	4€ TTC/m2
- Honoraires afférents à la réalisation de l'état des lieux.	3€ TTC/m2	3€ TTC/m2
<p>➤ Location murs commerciaux : 3 mois de loyer HT charges comprises 50% locataire, 50 % propriétaire.</p> <p>➤ Garage et stationnement forfait + rédaction bail : 1 mois de loyer pour chaque partie.</p> <p>Nos forfaits comprennent : l'estimation, le Mandat, les publicités, les visites, la constitution du dossier et l'état des lieux d'entrée et de sortie...</p>		
<p>➤ Rédaction du bail seul pour habitation vide ou meublée / Stationnement / Locaux commerciaux : 300€ TTC.</p> <p>➤ Réalisation Etat des lieux entrée ou sortie seul : sur devis.</p> <p>➤ Honoraires forfaitaires d'estimation : 120€ TTC.</p>		

Honoraires de gestion : sur demande